

Fiche d'identité

Le *SERCE* a été créé en 1922 et réunit aujourd'hui près de 300 entreprises spécialisées réparties sur plus de 900 sites en France. Ces entreprises exercent leurs compétences dans le domaine du génie électrique et climatique. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. Le *SERCE* est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP).

ETAT CIVIL

Nom :	SERCE : Syndicat des Entreprises de Génie Electrique et Climatique
Date de création :	1922
Chiffres clés :	15 milliards d'euros (13,3 Mds€ en génie électrique ; 1,7 Md€ en génie climatique) – 150 000 salariés
Secteurs d'activités :	Des compétences multitechniques au cœur de la construction et l'exploitation d'infrastructures électriques et numériques performantes et sécurisées : raccordement au réseau de distribution électrique des parcs éoliens, des installations photovoltaïques ; installation et maintenance des réseaux d'éclairage public et signalisation du trafic ; électrification des infrastructures de transport (tramways, lignes à grande vitesse, bornes de recharge pour véhicules électriques) ; déploiement de systèmes de communication et échanges de données (TIC, compteurs « intelligents », Gestion Technique Centralisée...) ; déploiement du réseau numérique à très haut débit (fibre optique). Les entreprises adhérentes interviennent à tous les stades d'un projet : conception, réalisation, maintenance et exploitation
Nombre d'adhérents :	300 entreprises ; plus de 900 sites en France
Président :	Bernard Vadon
Directeur Général :	Anne Valachs
Contact :	Marielle Mourgues, Responsable Information et Documentation 01 47 20 42 30 - m.mourgues@serce.fr
Adresse :	28, Rue Bayard 75008 Paris
Tél. :	+(33) 01 47 20 42 30
Fax :	+(33) 01 47 23 53 49
Sites internet :	www.serce.fr – www.metiers-electricite.com
Contact presse :	Agence CommLC : Catherine Lebee - clebee@commLC.com Agnieszka Rochowicz : arochowicz@commLC.com / 01 34 50 22 36

RÔLE DU SERCE

- **Conforter l'environnement économique des entreprises dans un cadre de développement durable**, comme interlocuteur naturel des grands donneurs d'ordre dans la négociation de l'environnement contractuel des marchés.

- **Agir dans le domaine technique**, pour la valorisation des techniques nouvelles, notamment en conception, en maintenance ou pour le développement de service ; participation à la normalisation européenne et internationale.

- **Favoriser la qualité des travaux**, qu'il s'agisse de la formation à la qualité, de la qualification des entreprises, ou de la participation aux systèmes de certification.

- **Veiller à la sécurité des chantiers**, grâce à l'action permanente de recherche, de sensibilisation et d'éducation du Service Prévention et Sécurité du syndicat et de ses ingénieurs de sécurité (visites de chantiers, conseils, prévention).

- **Œuvrer à la formation des hommes aux métiers de l'installation électrique** pour maintenir la compétence en préparant la mise en œuvre des techniques nouvelles.

Des métiers et des activités qui répondent aux enjeux environnementaux et énergétiques, actuels et futurs

- Mise en place d'un **label** et d'une **qualification « Efficacité Énergétique SERCE »** à la base d'un réseau de plus de 300 chargés d'affaires spécialisés en efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire

- Expertise dans le domaine de **la performance énergétique des installations** et des services associés ; promotion des **« Contrats de Performances Énergétiques »** (CPE), des **« Certificats d'Économies d'Énergie »** (CEE)

- Contribution au **Grenelle Environnement**

- Prestations d'ingénierie, d'installation et d'exploitation tournées **vers les énergies renouvelables** (photovoltaïque, éolien, géothermie), **l'économie numérique** (FTTH, smart grids), les **transports propres...** dans un souci d'amélioration des performances énergétiques.